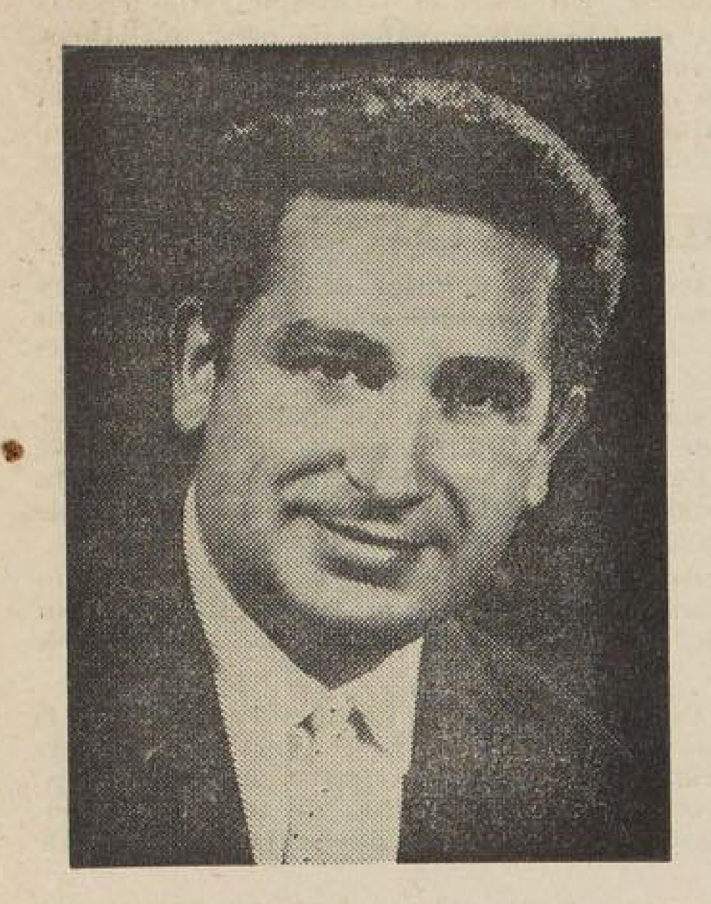


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

PROFESSION DE FOI

par le

Docteur Guy EBRARD

DEPUTE SORTANT

Maire d'Oloron-Sainte-Marie

Vice-Président du Conseil Général des Basses-Pyrénées

Rassemblement Démocratique, présenté par la FGDS

Suppléant éventuel : **André CASABONNET**

Agriculteur, Propriétaire exploitant

Maire de Lucq-de-Béarn — Conseiller général du Canton de Monein

MESDAMES ET CHERS COMPATRIOTES,

HIER...

25.374 d'entre vous m'avez renouvelé en 1962 votre confiance, dès le premier tour de scrutin.

Depuis, en 1964 et en 1965, le Canton d'Arudy, puis la Ville d'Oloron m'ont respectivement appelé, par des majorités toujours accrues, à exercer les fonctions de Conseiller Général, puis de Maire.

UN IMPREVU AUJOURD'HUI...

En sollicitant pour la troisième fois le renouvellement de votre confiance, j'aurais souhaité pouvoir me rendre, comme à l'accoutumée, dans chacune de vos Communes et me soumettre à la libre confrontation à laquelle chacun de vous peut prétendre.

Hélas, frappé dans le mois qui précède le scrutin, par une pneumonie sans gravité pour demain, ma convalescence s'accompagne mal, aujourd'hui, des exigences et des fatigues de 214 réunions publiques. Vous le comprendrez, j'en suis sûr, et m'excuserez de ne pouvoir peut-être me rendre partout, et de m'entretenir avec vous, de ce fait, plus longuement, par écrit.

UN CONTACT PERMANENT...

... Mais, j'ai gardé des cinq dernières années un contact permanent, dans chacune de vos Communes, avec vos Elus, Conseillers Généraux, Maires, Adjoints, Conseillers Municipaux, avec vos Représentants syndicaux et Professionnels, avec beaucoup d'entre vous individuellement.

Si bien qu'en cet instant où je suis involontairement écarté de vous, au moment où tant d'autres tentent de s'en rapprocher par le fait d'une agitation électorale de circonstance, j'ai le sentiment que se sont noués, avec continuité, entre vous et moi, des liens de confiance qui débordent le cadre d'un épisode électoral. Je m'en remets avec sérénité à votre jugement et à votre fidélité, après que vous ayez enrichi mon action parlementaire de votre expérience et que vous l'ayez guidée en fonction de vos difficultés et de vos besoins.

UNE ACTION POSITIVE...

Cette collaboration bénéfique qui s'est instaurée avec les Elus locaux et les Responsables, a déjà largement porté ses fruits.

Elle exige, pour être efficace, une expérience qui ne s'improvise pas et qu'il m'a été donné d'acquérir grâce à vous.

Elle s'est appuyée, pour résoudre tous vos problèmes, notamment pour dégager les moyens financiers indispensables à vos équipements, sur les facilités que m'apportent, dans l'exercice de mon Mandat parlementaire, les fructueux contacts noués depuis huit années en Commission des Finances, avec les grands Corps de l'Etat, dispensateurs des Crédits publics.

LE ROLE DU DEPUTE...

Instruit, sur place, aux sources de la réalité locale de vos problèmes et de vos légitimes aspirations, l'exercice de mon mandat m'assigne de les confronter tant avec les choix que le Gouvernement nous propose pour les résoudre, qu'avec les exigences de l'Etat.

Le Député doit, en effet, contrôler la politique de la Nation et le Budget du Pays, et l'apprécier en fonction de ses propres options.

Je suis en mesure de proposer, à l'expérience, des choix et des priorités nouvelles, si l'on veut développer en France une véritable économie de Progrès.

DES PRIORITES NOUVELLES...

— Il faut faire de l'Education Nationale la « force de frappe de notre Budget,

— Œuvrer pour un désarmement général et, d'ici là, il faut alléger les lourdes charges de notre défense et les impératifs de notre sécurité en les partageant avec nos partenaires européens, ainsi que pour notre aide au Tiers monde.

TROP D'IMPOTS ET UNE ECONOMIE FRAGILE

Ainsi ne sera pas alourdie la fiscalité abusive qui pèse sur le Contribuable français et qui, plus injustement encore, pèse sur les plus modestes.

Ainsi pourra être ranimée une économie qui stagne, pendant que la Bourse décline et que la réalisation du Marché Commun nous presse.

Ainsi pourront être revigorées et encouragées nos industries essouflées par leurs charges excessives.

Ainsi pourra être instituée une véritable politique d'industrialisation, pour l'instant davantage laissée aux initiatives locales qu'elle n'est suscitée par l'Etat.

POUR LE PROGRES SOCIAL...

Ainsi se trouveront dégagés les crédits nécessaires à fonder une véritable Justice sociale où le droit au travail, le droit à se loger, le droit à se soigner n'écarteront pas du droit à recevoir une plus juste part de la solidarité nationale ceux qui, par exemple, l'ont acquis par leurs sacrifices : les Anciens Combattants, par leurs faiblesses : les Handicapés physiques; ou par leur résignation : les Personnes âgées.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

LES RAPATRIES...

Ainsi, pourront être équitablement indemnisés les Rapatriés qui ont moins perçu l'aide financière de l'Etat qu'ils n'ont senti la solidarité compatissante du cœur de leurs Concitoyens.

DES REVENUS — DU TRAVAIL DES SALAIRES...

Le Gouvernement se soucie de la France.

Pensons un peu plus aux Français et... au panier de la Ménagère !

Les problèmes économiques et sociaux doivent être au premier plan de nos préoccupations.

Il faut veiller, notamment :

— A conduire l'AGRICULTURE A LA PARITE, en luttant par un relèvement des prix et une restructuration, afin qu'elle devienne un métier rémunérateur,

En luttant inlassablement contre l'insuffisance des crédits destinés au confort des campagnes : eau, électricité, routes, seuls moyens de restreindre l'exode rural et en développant les Foyers ruraux pour les Jeunes.

Dans la zone de Lacq si éprouvée dans son voisinage difficile avec l'industrie, obtenir des Hautes Instances Nationales, les mesures propres à la sauvegarde et à l'indemnisation équitable des populations.

Il s'agit, en bref, d'œuvrer partout pour rentabiliser le dur travail du Paysan, notamment en montagne, et de faire respecter sa dignité d'Homme et le Bonheur de son foyer.

— A protéger le petit commerce, l'artisanat, le travailleur indépendant contre tous les grands qui les dévorent, en poursuivant les efforts entrepris pour garantir leur protection sociale, en aidant à leur promotion, en facilitant leur Prospérité dans la Liberté.

— Garantir à l'Ouvrier le plein emploi et un salaire décent, par l'industrialisation si nécessaire de notre Région.

— Abaisser à 60 ans l'âge de la retraite et assurer aux fonctionnaires une rémunération équitable et une vie décente en contre-partie des services rendus à l'Etat et à la collectivité.

— Offrir aux Vieux, au crépuscule de leur vie, les structures d'accueil et les moyens de vivre en douceur.

— Ouvrir aux Jeunes les voies de l'avenir, en assurant leur instruction, leur éducation et leurs loisirs, et leur donner leurs chances dans la vie, par une qualification adaptée et la garantie d'un travail sur place.

— Assurer la Promotion de la Femme, en lui accordant l'égalité des salaires et en développant les équipements sociaux : crèches, colonies de vacances, centres de Protection Maternelle et Infantile. Mais, aussi, en reconnaissant sa dignité de Femme : en l'affranchissant avec discrétion -- par une information choisie -- des lourdes servitudes de ses maternités successives et épuisantes.

— Assurer l'épanouissement de la Famille par la mise en œuvre d'un Plan social et l'application d'une politique de logement.

UNE LIGNE POLITIQUE...

Mais, ces objectifs ne peuvent être atteints que dans la mesure où votre Député trace sa ligne politique et se situe par rapport aux grandes Formations actuelles.

LES EXCES DE LA IVe — LES ABUS DE LA Ve...

N'ayant jamais assumé de responsabilité sous la IVe République -- dont, avec vous, je condamne l'instabilité et les faiblesses -- j'ai été appelé à la vie publique en votant la Constitution de 1958. Je suis en mesure, dès lors, de demander qu'on l'applique.

Ayant assumé toutes mes responsabilités électives sous la Ve République, dont, avec vous, j'apprécie la stabilité, je suis en droit de rappeler qu'elle n'est un monopole pour personne et qu'elle appartient à tous les Citoyens.

Si les excès de l'une sont, aisément, condamnables, encore faudrait-il que l'autre ne tombât pas dans des excès contraires.

PAS D'OPPOSITION SYSTEMATIQUE...

Fidèle à une conception de la République qui repose sur un équilibre harmonieux des Pouvoirs, je me suis opposé à leur déséquilibre actuel. Soutenant de mes votes tous les projets qui recueillaient mon accord, je me suis refusé à une opposition systématique et partisane.

A vingt-cinq reprises, j'ai défendu -- durant cette législature -- à la Tribune de l'Assemblée Nationale mes convictions. J'ai fait entendre votre voix en toute indépendance d'esprit, tantôt soutenant une motion de censure contre le Gouvernement -- quand l'intérêt vital des agriculteurs était en jeu -- tantôt, défendant tel projet de loi du Gouvernement, lorsqu'il était bon.

POUR LA TENTATIVE DE GASTON DEFFERRE...

Convaincu de l'indispensable Réforme des Partis Politiques, j'ai totalement approuvé et fermement soutenu la tentative de Gaston DEFFERRE. Je souhaite que des conditions nouvelles lui permettent d'être reprise avec succès.

Partisan d'une simplification de la vie politique française, j'approuve donc celle qui a conduit François MITTERRAND à regrouper dans la Fédération : Socialistes, Radicaux et Clubs et celle qui a conduit Jean LECANUET à regrouper dans le Centre Démocrate toutes les Forces du Centre.

Il est aisé de constater les évidentes similitudes de leur Programme, sur leurs conceptions de la Démocratie, de leur unité de vues sur le programme décisif de la politique étrangère.

Me situant au Centre Gauche, je formule l'espoir que la convergence de leurs Programmes et la conjugaison de leurs forces, dégagent, demain, sans vaine exclusive, un vaste RASSEMBLEMENT à vocation MAJORITAIRE, de tous les Démocrates épris de progrès social. Ce sera une alternative valable de gouvernement.

Elle regroupera tous ceux qui veulent construire une France moderne dans la stabilité et une Europe politiquement unie, condition de l'équilibre et de la Paix dans le Monde.

UNE CONTINUITE DE VUES...

Tel a été le sens des engagements politiques que j'ai souscrits devant vous depuis que vous m'avez mandaté dans la vie publique. Dans la diversité des circonstances, malgré la pluralité des Personnalités en cause, cet engagement a toujours conservé une parfaite continuité.

Tel est encore le sens que je lui donnerai demain, avec la totale indépendance qu'exige une responsabilité parlementaire, qui ne saurait connaître d'autre mandat impératif que celui de lui dicte sa conscience, et qui n'a souscrit aucun autre engagement avec quiconque que celui qu'il prend ici devant vous.

UN HOMME RESPONSABLE DEVANT VOUS...

Pour accomplir avec efficacité cette tâche de tous instants :

— Il n'est pas trop pour connaître les misères -- souvent cachées avec dignité -- de l'expérience du Médecin.

— Il n'est pas inutile -- pour apprécier les besoins d'une famille -- d'élever soi-même quatre jeunes enfants.

— Il n'est pas inutile, pour revendiquer des priorités nouvelles et des économies de l'Etat, de connaître, dans le détail, les gaspillages en même temps que d'apprécier l'urgence et l'importance des besoins d'une Ville ou d'un Canton.

Car, c'est bien à UN HOMME que vous déléguez votre confiance qui en répond devant vous. Mais, je ne puis agir seul. Je ne puis agir qu'avec votre adhésion confiante et celle des Responsables élus.

Ceux-ci, dans un climat d'Union, digne d'être donné en exemple, dominant leurs inévitables nuances politiques, ont choisi de m'aider à poursuivre l'œuvre entreprise. Qu'ils en soient tous remerciés.

PAS DE VAINES PROMESSES...

Certes, dans ma dernière profession de foi, je ne vous avais fait d'autre promesse que de mettre dans l'accomplissement de mon Mandat mon activité et ma jeunesse, de respecter vos convictions politiques et vos croyances religieuses, en défendant honnêtement la ligne de conduite que j'avais tracée devant vous.

Pas plus qu'auparavant, je ne vous ferai de « belles » promesses. Je n'en renouvelle qu'une :

— C'est de mettre le meilleur de moi-même à accomplir avec loyauté le mandat que vous pourriez, à nouveau, me confier et si je suis dépositaire de cette Charge et de cet honneur de l'assumer en Homme libre que je suis, pour que vous restiez les Hommes libres que vous êtes et que vos Foyers connaissent plus de Bonheur.

VIVE LE BEARN,
VIVE LA FRANCE,
VIVE LA REPUBLIQUE

(Imprimerie « La République » - PAU)

Sciences Po / fonds CEVIPOF